

CONSEIL D'ETABLISSEMENT DU 17 février 2016

Membres présents

Le conseil d'établissement a été convoqué par lettre en date du 5 février 2016.

Présents : 16 / 20 (cf. liste d'émargement en annexe 1)

Votants : 14 / 15

Le quorum étant atteint, M. le Proviseur déclare la séance ouverte à 18h.

Désignation d'un secrétaire de séance

Selon ce qui a été validé lors de la réunion du 1^{er} conseil d'établissement, le secrétariat de séance est assuré par Mlle Rim AL NABHANI, représentant des élèves. Le suivant le sera par les parents d'élèves et le 4^{ème} par les enseignants.

Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal du conseil d'établissement du 16 novembre 2015,
2. Présentation du compte financier 2015,
3. Information sur les mouvements de personnels à la rentrée 2016,
4. Information sur la réforme du collège,
5. Projet de calendrier scolaire 2016/2017,
6. Information sur les travaux,
7. Compte-rendu du conseil d'école du 15 février 2016,
8. Questions diverses.

Il a été ajouté à cet ordre du jour un point relatif à la présentation d'un voyage scolaire en France.

Secrétaire de Séance

Président

Rim AL NABHANI

Bruno LASSAUX

1) Approbation du P.V. du C.E. du 16 novembre 2015

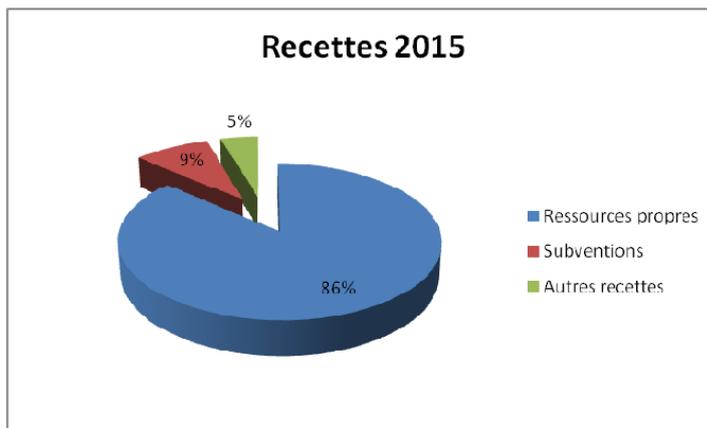
Aucune remarque n'étant formulée, ce procès-verbal est adopté à l'unanimité (12 voix pour – arrivée de M. Hamady et M. Maraité à 18h25).

2) Présentation du compte financier 2015

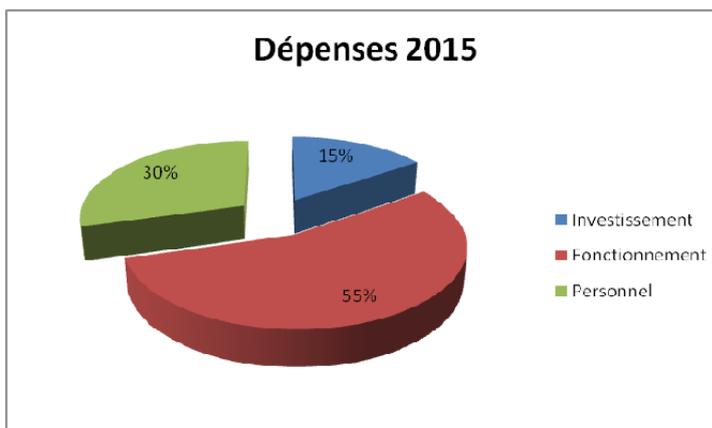
M. le Proviseur cède la parole à M. Rocque pour la présentation du compte financier. Les documents projetés ont été transmis aux membres du conseil le 10 novembre 2016.

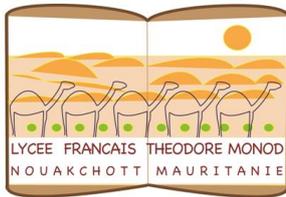
Il présente dans un premier temps l'exécution budgétaire 2015.

1. Les recettes constituées des ressources propres (1 108 273 982 MRO), des subventions (116 415 105,21 MRO) et des autres recettes (57 742 858,91 MRO).



2. Les dépenses incluant les frais de personnels (425 293 769,73 MRO), les frais de fonctionnement (795 492 611,58 MRO) ainsi que les dépenses d'investissement (223 001 753,17 MRO).





Dans un second temps, il présente les éléments financiers suivants : le résultat de l'exercice (excédent de 61 645 564,81 MRO), la capacité d'autofinancement estimée à 74 790 867,99 MRO) le fonds de roulement (924 987 872,13 MRO) correspondant à 273 jours de fonctionnement (mais qui sera fortement impacté avec la reprise prévisible des travaux du nouveau lycée), la trésorerie et les créances.

En conclusion, M. Rocque indique que la santé financière de l'établissement est satisfaisant mais qu'il convient d'y apporter une attention particulière au regard de la problématique du financement du projet immobilier et au regard également de certains postes de dépenses sensibles (viabilisation, frais de change...).

Après demande de M. Destenay l'interrogeant sur la location de logement, M. Rocque explique qu'il s'agit de la location pour les deux volontaires du service civique de l'année scolaire précédente en précisant qu'il n'y a pas eu de recrutement cette année en raison d'un agrément tardif.

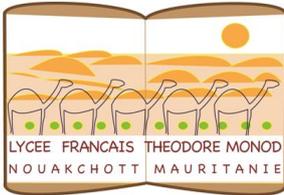
Dans le cadre des créances impayées, des explications ont été données par M. Rocque après une interrogation de M. Sylla. Ce dernier demande également si, dans le cadre des contentieux, il y aurait des familles françaises se retrouvant là après qu'on leur ait refusé une bourse. Il lui est répondu qu'il existe en effet 1 ou 2 familles dans ce cas.

Les membres du conseil remercient M. Rocque pour la qualité de son intervention et des documents présentés.

3) Mouvement des personnels

M. le Proviseur présente les mouvements de personnels prévus à la rentrée 2016.

	Postes vacants	Postes susceptibles d'être vacants
EXPATRIES	<ul style="list-style-type: none"> Directrice d'école EMFE (Conseiller pédagogique du 1^{er} degré) – Poste supprimé remplacé par un poste en contrat local EEMCP2 de Lettres EEMCP2 de SES 	
RESIDENTS	<ul style="list-style-type: none"> 1 poste de professeur de lettres modernes 1 poste de professeur d'anglais 1 poste de professeur des écoles 	<ul style="list-style-type: none"> 1 poste de professeur de lettres modernes 1 poste de professeur d'EPS 1 poste de professeur de mathématiques 2 postes de professeurs de SVT 1 poste de professeur des écoles
CONTRAT LOCAL	<ul style="list-style-type: none"> 1 poste de professeur des écoles (création) 	<ul style="list-style-type: none"> 1 poste de professeur d'anglais (1^{er} degré) 1 poste de documentaliste à temps plein 1 poste de documentaliste à mi-temps



M. Le Proviseur souligne également le peu de dossiers résidents (2 en lettres, 6 en PE, 2 en EPS, 2 en mathématiques, 4 en SVT et aucun en anglais) qui ont été réceptionnés. Cela s'explique en partie par le contexte actuel de la sous-région ayant des conséquences sur le recrutement qui impactera le recrutement qui s'annonce dès lors plus difficile que les années précédentes.

M. Destenay fait ensuite remarquer que l'ISVL a baissé en Mauritanie. Le lycée va également s'agrandir et il va falloir recruter davantage de personnels. En ce sens, l'AEFE devrait clarifier ses ambitions pour le lycée.

M. Le Proviseur rappelle que la CCPLA se réunira le 8 mars prochain et qu'il risque d'y en avoir d'autres d'ici le mois de juin. Dans ce cas, d'autres canaux pourront être utilisés : le réseau syndical, la publication d'annonces sur des sites dédiés... l'expérience antérieure consistant à publier une annonce dans LE MONDE et TELERAMA fut un échec et très onéreuse.

4) Information sur la réforme du collège

M. le Proviseur présente et commente le document suivant sur la réforme du collège.

Les objectifs

- Renforcer l'acquisition des savoirs fondamentaux en combinant des apprentissages théoriques et pratiques
- Tenir compte des spécificités de chaque élève pour permettre la réussite de tous
- Donner aux collégiens de nouvelles compétences adaptées au monde actuel
- Faire du collège un lieu d'épanouissement et de construction de la citoyenneté

Ce qui évoluera à la rentrée 2016

Les **cycles** deviennent triennaux.

Le **socle commun** est redéfini.

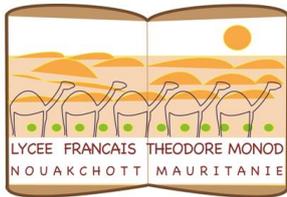
Les **programmes** sont cyclés, soclés et donc réécrits.

L'organisation des enseignements :

- les **grilles horaires** sont rééquilibrées ;
- les **enseignements complémentaires** (accompagnement personnalisé et enseignements pratiques interdisciplinaires) s'adaptent aux choix des établissements ;
- des **enseignements de complément** (langues et cultures de l'Antiquité ou langues et cultures régionales) sont proposés aux élèves ;
- une **marge d'autonomie** accrue permet une meilleure adaptation aux conditions locales.

Des nouveaux programmes seront mis en place ainsi qu'un nouveau socle commun à la rentrée 2016 au collège (comme à l'école élémentaire). Les objectifs de cette réforme sont rappelés.

Des nouveaux cycles sont également entrés en vigueur dès cette année scolaire et deviennent triennaux : le cycle 1 comprend la maternelle soit la petite, moyenne et grande section ; le cycle 2, le CP, CE1 et CE2 ; le cycle 3 regroupera CM1, CM2 et 6^{ème} et le cycle 4, la 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème}. Si aujourd'hui les programmes sont déterminés par niveaux, à partir de la rentrée 2016 le programme sera réparti sur les 3 années du cycle et il reviendra aux équipes pédagogiques de le répartir.



Une présentation des nouveaux horaires est également projetée.

Les équipes pédagogiques travaillent sur ces nouvelles dispositions depuis le 1^{er} trimestre dans le cadre de conseils des maîtres pour le 1^{er} degré ou le conseil pédagogique pour le 2nd degré avec des séquences communes pour la mise en place du cycle 3. M. le proviseur informe que deux journées seront banalisées afin de mettre en place cette réforme avec les enseignants. Il s'agit du Jeudi 24 mars et de la matinée du Mercredi 20 avril. Elle sera également présentée aux parents et aux élèves le Jeudi 19 Mai de façon pratique.

M. Zarouali demande s'il est probable qu'à l'avenir les cycles soient de 2 ans. Il lui est répondu que les nouveaux programmes affirment qu'il n'y aura plus de raccourcissement de cycles.

Dans le cadre du Diplôme National du Brevet, Mlle Al Nabhani, représentante des élèves demande s'il sera supprimé. M. Le Proviseur apporte alors des explications : le DNB existera toujours mais les épreuves et les procédures seront modifiées.

5) Projet de calendrier scolaire 2016/2017

M. le Proviseur rappelle qu'une année scolaire dure 36 semaines. Il y a donc 180 jours de classe dans l'année qui se doivent d'être respectés. De plus, concernant le primaire, le nombre d'heures de classe est de 26h/semaine.

Une proposition de calendrier est présentée en gardant la plus grande harmonie possible avec le calendrier proposé par Dakar. Il est en effet important, dans le cadre de la formation continue des enseignants, d'élaborer une base commune pour tous les établissements de la zone.

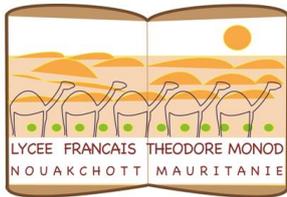
M. Le Proviseur expose alors deux solutions : adopter un calendrier similaire à Dakar et décaler la fin des cours en Juillet ou travailler 3 samedi pour terminer le 30 juin.

M. Destenay intervient afin d'informer le Conseil qu'une pré-rentrée le 31 Août avait été refusée par l'AEFE il y a plusieurs années. Cependant, la pré-rentrée en France est positionnée au 31 août 2016 et il se peut que l'AEFE se cale cette année sur cette date pour déterminer le moment de la rentrée.

Cinq jours fériés sont par la suite proposés : Tabaski (vers le 12 Septembre 2016), Armistice (11 Novembre 2016), Fête nationale mauritanienne (28 Novembre 2016), Lundi de Pâques (17 Avril 2017), Lundi de Pentecôte (5 Juin 2017).

M. Le Proviseur rappelle que les fêtes musulmanes sont mobiles. Sachant que l'Hégire est prévue durant des vacances scolaires et suite à la question de M. Gandega, le Proviseur rappelle que si l'Hégire a lieu durant une période de classe, il sera considéré comme un jour férié mais qu'il faudra rattraper.

La solution retenue afin de respecter les 180 jours de classes imposées est de rattraper les cours durant trois Samedi au cours de l'année. Le calendrier scolaire est alors voté et adopté à l'unanimité.



août-16	sept-16	oct-16	nov-16	déc-16	janv-17	févr-17	mars-17	avr-17	mai-17	juin-17	juil-17		
1 lu	1 je 5,25	1 sa	1 ma	1 je 5,25	1 di	1 me 5,25	1 me	1 sa	1 lu	1 je 5,25	1 sa		
2 ma	2 ve 5	2 di	2 me	2 ve 5	2 lu	2 je 5,25	2 je	2 di	2 ma	2 ve 5	2 di		
3 me	3 sa	3 lu 5,25	3 je	3 sa 5	3 ma	3 ve 5,25	3 ve	3 lu 5,25	3 me	3 sa	3 lu		
4 je	4 di	4 ma 5,25	4 ve	4 di	4 me	4 sa	4 sa	4 ma 5,25	4 je	4 di	4 ma		
5 ve	5 lu 5,25	5 me 5,25	5 sa	5 lu 5,25	5 je 5,25	5 di	5 di	5 me 5,25	5 ve	5 lu 5,25	5 me		
6 sa	6 ma 5,25	6 je 5,25	6 di	6 ma 5,25	6 ve 5,25	6 lu 5,25	6 lu 5,25	6 je 5,25	6 sa	6 ma 5,25	6 je		
7 di	7 me 5,25	7 ve 5	7 lu 5,25	7 me 5,25	7 sa	7 ma	7 ma 5,25	7 ve 5	7 di	7 me 5,25	7 ve		
8 lu	8 je 5,25	8 sa	8 ma 5,25	8 je 5,25	8 di	8 me 5,25	8 me 5,25	8 sa	8 lu 5,25	8 je 5,25	8 sa		
9 ma	9 ve 5	9 di	9 me 5,25	9 ve 5	9 lu 5,25	9 je 5,25	9 je 5,25	9 di	9 ma 5,25	9 ve 5	9 di		
10 me	10 sa	10 lu 5,25	10 je 5,25	10 sa	10 ma 5,25	10 ve 5	10 ve 5	10 lu 5,25	10 me 5,25	10 sa 5	10 lu		
11 je	11 di	11 ma 5,25	11 ve 5,25	11 di	11 me 5,25	11 sa	11 sa	11 ma 5,25	11 je 5,25	11 di	11 ma		
12 ve	12 lu 5,25	12 me 5,25	12 sa	12 lu 5,25	12 je 5,25	12 di	12 di	12 me 5,25	12 ve 5	12 lu 5,25	12 me		
13 sa	13 ma 5,25	13 je 5,25	13 di	13 ma 5,25	13 ve 5	13 lu 5,25	13 lu 5,25	13 je 5,25	13 sa	13 ma 5,25	13 je		
14 di	14 me 5,25	14 ve 5	14 lu 5,25	14 me 5,25	14 sa	14 ma 5,25	14 ma 5,25	14 ve 5	14 di	14 me 5,25	14 ve		
15 lu	15 je 5,25	15 sa	15 ma 5,25	15 je 5,25	15 di	15 me 5,25	15 me 5,25	15 sa	15 lu 5,25	15 je 5,25	15 sa		
16 ma	16 ve 5	16 di	16 me 5,25	16 ve 5	16 lu 5,25	16 je 5,25	16 je 5,25	16 di	16 ma 5,25	16 ve 5	16 di		
17 me	17 sa 5	17 lu 5,25	17 je 5,25	17 sa	17 ma 5,25	17 ve 5	17 ve 5	17 lu 5,25	17 me 5,25	17 sa	17 lu		
18 je	18 di	18 ma 5,25	18 ve 5	18 di	18 me 5,25	18 sa	18 sa	18 ma 5,25	18 je 5,25	18 di	18 ma		
19 ve	19 lu 5,25	19 me 5,25	19 sa	19 lu 5,25	19 je 5,25	19 di	19 di	19 me 5,25	19 ve 5	19 lu 5,25	19 me		
20 sa	20 ma 5,25	20 je 5,25	20 di	20 ma 5,25	20 ve 5	20 lu	20 lu 5,25	20 je 5,25	20 sa	20 ma 5,25	20 je		
21 di	21 me 5,25	21 ve 5	21 lu 5,25	21 me 5,25	21 sa	21 ma	21 ma 5,25	21 ve 5	21 di	21 me 5,25	21 ve		
22 lu	22 je 5,25	22 sa	22 ma 5,25	22 je	22 di	22 me	22 me 5,25	22 sa	22 lu 5,25	22 je 5,25	22 sa		
23 ma	23 ve 5	23 di	23 me 5,25	23 ve	23 lu 5,25	23 je	23 je 5,25	23 di	23 ma 5,25	23 ve 5	23 di		
24 me	24 sa 5	24 lu	24 je 5,25	24 sa	24 ma 5,25	24 ve	24 ve 5	24 lu 5,25	24 me 5,25	24 sa	24 lu		
25 je	25 di	25 ma	25 ve 5	25 di	25 me 5,25	25 sa	25 sa	25 ma	25 je 5,25	25 di	25 ma		
26 ve	26 lu 5,25	26 me	26 sa	26 lu	26 je 5,25	26 di	26 di	26 me	26 ve 5	26 lu 5,25	26 me		
27 sa	27 ma 5,25	27 je	27 di	27 ma	27 ve 5	27 lu	27 lu 5,25	27 je	27 sa	27 ma 5,25	27 je		
28 di	28 me 5,25	28 ve	28 lu 5,25	28 me	28 sa	28 ma	28 ma 5,25	28 ve	28 di	28 me 5,25	28 ve		
29 lu	29 je 5,25	29 sa	29 ma 5,25	29 je	29 di			29 me 5,25	29 sa	29 je 5,25	29 sa		
30 ma	30 ve 5	30 di	30 me 5,25	30 ve	30 lu 5,25			30 je 5,25	30 di	30 ma 5,25	30 ve 5		
31 me	PR	31 lu		31 sa	31 ma 5,25			31 ve 5		31 me 5,25	31 lu		
heures	0	119	78	94	83	99	67,8	104	78	93,8	119	0	
jours	0	23	15	18	16	19	13	20	15	18	23	0	
12/09 : Tabaski										28/11 : Fête nationale		17/04 : Lundi de Pâques	
11/11 : Armistice												05/06 : Lundi de Pentecôte	
nombre total d'heures de classe sur l'année :										936			
nombre total de jours de classe sur l'année :										180			

6) Information sur les travaux

M. Le Proviseur informe que trois entreprises avaient été retenues pour la reprise des travaux. Lors de la dernière commission du 15 Janvier 2016, une entreprise a été proposée à la directrice de l'AEFE. Le Lycée est toujours dans l'attente de la décision. Il est alors prévu que l'installation du chantier prenne 1 mois et que les travaux durent 7 à 8 mois.

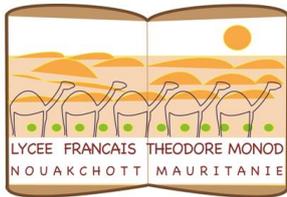
Compte-tenu de ces délais, la rentrée 2016 ne se fera pas dans le nouveau lycée. Cependant il y aura une possibilité de s'installer au fur et à mesure dans les nouvelles classes durant les petites vacances, tout au long de l'année.

7) Compte-rendu du conseil d'école du 15 février 2016

Mme Michel, Directrice de l'école, présente un compte-rendu du conseil d'école qui s'est déroulé le 15 février dernier. Ce conseil portait essentiellement sur la présentation du calendrier de l'année 2016-2017, les projets pédagogiques de l'école et des informations sur les nouveaux programmes cycles 2 et 3 (voir PV sur le site du lycée).

Présentation du projet de voyage scolaire par M.Zarouali, professeur de Sciences Physiques

M. Zarouali présente au conseil un projet de voyage qu'il compte mener en février 2017 avec les classes de 1S dans la région de Toulouse autour du thème de l'aéronautique.



M. Malara salue l'initiative jugée excellente. Il recommande d'autant plus un travail en amont avec l'espace Campus France de l'Institut français. Cela permettra de créer des liens avec différents partenaires.

Ce projet sera représenté au conseil d'établissement de Juin, une fois le budget prévu pour le voyage défini concrètement.

8) Questions diverses.

Des questions diverses sont présentées par l'équipe de sciences-physiques. Il est rappelé que ces questions doivent émaner des représentants des personnels et non des équipes disciplinaires. Le conseil d'établissement n'a pas vocation à se substituer aux conseils d'enseignement. Cependant 2 questions relatives à l'organisation et aux temps scolaires sont abordées.

- 1. Etant donné les retards constatés des élèves aux heures de cours de 12h10 à 13h05 et de 17h40 à 18h35, alors que les cours précédents se terminent à ces horaires, peut-on modifier les horaires, instituer un interclasse de 12h10 à 12h15 et le cours de 12h15 à 13h10, et un autre de 17h40 à 17h45 et le cours de 17h45 à 18h40.*
- 2. Etant donné qu'on ne peut connaître les absents au cours précédent, peut-on instituer un système de feuille d'appel véhiculé par un des délégués désignés, qu'il remet au professeur au début du cours, qui y note les absents, en même temps que sur le papier mis à l'extérieur, ceci permettant de connaître les élèves absents au cours précédent qui ne seraient pas passés par la vie scolaire.*

Il est répondu que ces questions seront étudiées et prises en compte dans la modification du règlement intérieur qui sera proposé lors du dernier conseil.

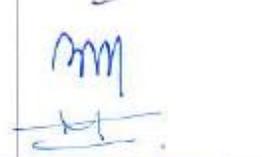
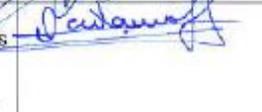
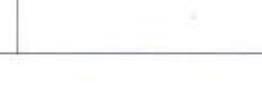
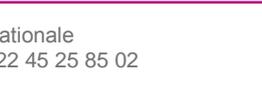
Une dernière question émane de l'équipe de sciences à propos de la réforme du collège, et plus particulièrement sur la question des EPI (enseignements pratiques interdisciplinaires) et de l'AP (accompagnement personnalisé).

- 3. Nous avons compris que ces dispositifs étaient basés sur le volontariat.*

Très étonné de cette question de la part d'une équipe disciplinaire, à laquelle il avait déjà été répondu dans une autre instance (conseil pédagogique), M. le Proviseur y répond néanmoins en rappelant que dans l'absolu la participation à ces dispositifs est sur la base du volontariat mais que la mise en œuvre de ces enseignements complémentaires est une responsabilité collective à laquelle toutes les disciplines doivent y prendre part. Il paraît donc inconcevable qu'une discipline au seul motif de « garder ses heures » refuse de participer à ces dispositifs et donc à la mise en œuvre de la réforme.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20h30.

CONSEIL D'ETABLISSEMENT DU 17 FEVRIER 2016

<i>Nom - Prénom</i>	<i>Fonction</i>	<i>Emargement</i>
Monsieur LASSAUX Bruno	Proviseur	
Monsieur ALFONSI Pierre Paul	Proviseur Adjoint	
Monsieur ROCQUE Stéphane	DAF	
Madame MICHEL Brigitte	Directrice de l'école primaire	
Monsieur MALARA Raphaël	Chef du SCAC	
Monsieur DESTENAY Philippe	Représentant des Enseignants	
Monsieur PERPOIL Stéphane	Représentant des Enseignants	
Monsieur RIGNOL Raphaël	Représentant des Enseignants	
Monsieur Abdelkader ZAROUALI	Représentant des Enseignants	
Madame COULOUBALY Nathalie	Suppléante, Représentant des Enseignants	
Monsieur GRAZIANA Frédéric	Suppléant, Représentant des Enseignants	
Monsieur LAINE Christophe	Suppléant, Représentant des Enseignants	
Madame VERNIER DELPY Gisèle	Suppléante, Représentant des Enseignants	
Monsieur GANDEGA Adama	Représentant des Personnels Administratifs et de Service	
Madame MANCIAUX Carol	Suppléante, Représentant des Personnels Administratifs et de Service	

Monsieur BOURDILLAT Hamid	Représentant des Parents d'Elèves	Excusé
Monsieur HAMADY Ahamdy	Représentant des Parents d'Elèves	Arrivé à 18h30
Monsieur MARAITE Serge	Représentant des Parents d'Elèves	Arrivé à 18h30
Madame CHAMY Béatrice	Suppléante, Représentant des Parents d'Elèves	
Monsieur LEMRABOTT Lemine	Suppléant, Représentante des Parents d'Elèves	
Madame POIRIER Judith	Suppléante, Représentante des Parents d'Elèves	
Madame AL NABHANI Rim	Représentante des Elèves	
Monsieur AHAMDY Khattry	Représentant des Elèves	
Madame BOURDILLAT Nejatt	Vice présidente du CVL	
Monsieur CRISTINI Eric	Chef du service de la Section Consulaire	Absent
Monsieur SYLLA Boubou	Conseiller Consulaire	
Madame PANICO Josephine	Représentante FDM	Absent
Monsieur PICHOT Denis	Représentant UFE	Absent

Présent : 16 / 20

Votants : 14 / 15

Quorum : 8